



DEPARTEMENT D'ORGANISATION SPORTIVE

PV N° : 24 SEANCE du 09 -05-2024

Membres Présents.

-BOUZIR ALI

Ordre du jour :

- ✓ **Examen du courrier**
- ✓ **Rectificatif**
- ✓ **Homologation des résultats**
- ✓ **Traitement des affaires**
- ✓ **Désignations**
- ✓ **Divers**

EXAMEN DU COURRIER :

- **Correspondances :**
- **CLUBS :**

RECTIFICATIF:

RESULTAT :



HOMOLOGATION DES RESULTATS :
SENIORS

Journée 03 et 04/05/2024			
Honneur (22^{ème} journée) senior			
CAB	01	EOB	02
UCAM	NJ	JSAM	NJ
IRBE	NJ	USCAL	NJ

EXEMPT : ESS / OR

JEUNES CATEGORIES

Journée 03 ET 04 /05/2024				
CATEGORIES JEUNES (20^{ème} journée) GROUPE "A"				
RENCONTRES		U19	U17	U15
CR	USCAL	NJ	NJ	NJ
ASSIREM	JSK	06-01	04-01	02-01
ME	URB	///////	03-01	03-01
EOB	CAB	RENVOYEE		

EXEMPT : AR / DJ54



➤ **TRAITEMENT DES AFFAIRES :**

➤ **SENIORS:**

**AFFAIRE N° 50: Déprogrammation de la rencontre OR – JSC du 03.05.2024
EN SENIORS**

- Attendu que Le club CSA JS CHORFA à déposer une demande de désistement de championnat Honneur « SENIORS ».
- Attendu que Le club CSA JS CHORFA à déposer la demande de désistement le 30/04/2024 après 21eme journée de championnat honneur « seniors ».

Par ces motifs, la Commission décide :

PHASE RETOUR 17^{eme} journée (MISE A JOUR DE CHAMPIONNAT)

1^{ERE} DEPROGRAMMATION

(2EME INFRACTION)

- Déprogrammation de la rencontre « Seniors » **OR / JSC** du VENDREDI 03.05.2024.
- Match perdu par pénalité à l'équipe senior CSA **JS CHORFA** Pour en attribuer le gain du match à l'équipe du CSA. **OR.**
- Qui marque trois (03) points et un score de trois (03) buts à zéro (00).

AFFAIRE N° 51: Rencontre UCAM - JSAM du 04.05.2024 EN SENIORS

- Après lecture de la feuille de match.
- Attendu que la rencontre du championnat Honneur « SENIORS » **UCAM-JSAM** Programmée le 04/05/2023 à 15H00 au stade d'ATH MANSOUR ne s'est pas déroulée ;
- Attendu Que l'équipe du **JS ATH MANSOUR** et les arbitres officiellement désignés étaient Présents aux lieu à l'heure prévue de la rencontre.
- Attendu que de la lecture de la feuille de match , il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe *seniors* du **UCAM**
- Attendu qu'en application des articles **62-78** du Règlement des championnats de foot Ball Amateur « seniors » édition 2019 et après attente de délai réglementaire D'un quart d'heure (1/4), l'arbitre principal constatant l'absence de l'équipe : **UCAM** , Annula la rencontre.



Par ces motifs, la Commission décide des sanctions suivantes:

PHASE RETOUR 22^{eme} journée

- *Match perdu par pénalité à l'équipe senior CSA. **UCAM.***
*Pour en attribuer le gain du match à l'équipe du CSA. **JS ATH MANSOUR.***
Qui marque trois (03) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)
- *Défalcation de (06) points à l'équipe *seniors* du CSA. **UCAM.***
- *Quinze Mille Dinars (15.000DA) au CSA. **UCAM.***

AFFAIRE N° 52; Rencontre IRBE- USCALdu 04.05.2024 EN SENIORS

- *Après lecture de la feuille de match.*
- *Attendu que la rencontre du championnat Honneur « SENIORS » **IRBE-USCAL** Programmée le 04/05/2023 à 15H00 au stade d' EL ADJIBA ne s'est pas déroulée ;*
- *Attendu Que l'équipe du **IRBE** et les arbitres officiellement désignés étaient Présents aux lieu à l'heure prévue de la rencontre.*
- *Attendu que de la lecture de la feuille de match , il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence de l'équipe *seniors* du **USCAL***
- *Attendu qu'en application des articles **62-78** du Règlement des championnats de foot Ball Amateur « seniors » édition 2019 et après attente de délai réglementaire D'un quart d'heure (1/4), l'arbitre principal constatant l'absence de l'équipe : **USCAL** , Annula la rencontre.*

Par ces motifs, la Commission décide des sanctions suivantes:

PHASE RETOUR 22^{eme} journée

- *Match perdu par pénalité à l'équipe senior CSA. **USCAL***
*Pour en attribuer le gain du match à l'équipe du CSA. **IRB EL ESNAM***
Qui marque trois (03) points et un score de trois (03) buts à zéro (00)
- *Défalcation de (06) points à l'équipe *seniors* du CSA. **USCAL.***
- *Quinze Mille Dinars (15.000DA) au CSA. **USCAL.***



CATEGORIES JEUNES:

AFFAIRE N° 94: Rencontre CR – USCAL du 03.05.2024 « U19 »

Après lecture de la feuille de match.

- Attendu que la rencontre était programmée au stade DE BIR GHBLLOU;
- Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence des deux Equipes «U19 »du CSA : **CR et USCAL**.
- Attendu qu'en application de l'Article 52 et 67 **du Règlement des championnats de football des « catégories jeunes » édition 2015** et après attente du délai réglementaire d'un quart d'heure (1/4), l'Arbitre Principal constatant l'absence des deux Equipe du CSA : **CR et USCAL**, annula la rencontre.

Par ces motifs, la Commission décide des sanctions suivantes:

- ✓ Match perdu par pénalité au deux équipe U19 **CR** et U19 **USCAL**
- ✓ **Amende de 15 000 DA** au club **CR**.
- ✓ **Amende de 15 000 DA** au club **USCAL**.
- ✓

(Circulaire N°004 du 15/11/2023 émanant de la FAF).

AFFAIRE N° 95: Rencontre CR – USCAL du 03.05.2024 « U17 »

Après lecture de la feuille de match.

- Attendu que la rencontre était programmée au stade DE BIR GHBLLOU;
- Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence des deux Equipes «U17 »du CSA : **CR et USCAL**.
- Attendu qu'en application de l'Article 52 et 67 **du Règlement des championnats de football des « catégories jeunes » édition 2015** et après attente du délai réglementaire d'un quart d'heure (1/4), l'Arbitre Principal constatant l'absence des deux Equipe du CSA : **CR et USCAL**, annula la rencontre.

Par ces motifs, la Commission décide des sanctions suivantes:

- ✓ Match perdu par pénalité au deux équipe U17 **CR** et U15 **USCAL**
- ✓ **Amende de 15 000 DA** au club **CR**.
- ✓ **Amende de 15 000 DA** au club **USCAL**.
- ✓

(Circulaire N°004 du 15/11/2023 émanant de la FAF).



AFFAIRE N° 96: Rencontre EOB – USCAL du 27.04.2024 « U15 »

Après lecture de la feuille de match.

- Attendu que la rencontre était programmée au stade DE BIR GHBLLOU;
- Attendu que de la lecture de la feuille de match, il ressort que le non déroulement de la rencontre est motivé par l'absence des deux Equipes «U15 »du CSA : **CR et USCAL**.
- Attendu qu'en application de l'Article 52 et 67 **du Règlement des championnats de football des « catégories jeunes » édition 2015** et après attente du délai réglementaire d'un quart d'heure (1/4), l'Arbitre Principal constatant l'absence des deux Equipe du CSA : **CR et USCAL**, annula la rencontre.

Par ces motifs, la Commission décide des sanctions suivantes:

- ✓ Match perdu par pénalité au deux équipe U15 **CR** et U15 **USCAL**
- ✓ **Amende de 15 000 DA** au club **CR**.
- ✓ **Amende de 15 000 DA** au club **USCAL**.
- ✓

(Circulaire N°004 du 15/11/2023 émanant de la FAF).



DESIGNATIONS :

JOURNEE DU VENDREDI 17/05/2024
DIVISION HONNEUR 24^{eme} Journée

<u>LIEU</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>CAT</u>	<u>HOR</u>	<u>OBSERVATIONS</u>
ATH MANSOUR	UCAM-EOB	S	15H00	
EL ADJIBA	ESS-JSAM	S	15H00	

JOURNEE DU SAMEDI 18/05/2024
DIVISION HONNEUR 24^{eme} Journée

<u>LIEU</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>CAT</u>	<u>HOR</u>	<u>OBSERVATIONS</u>
EL ADJIBA	IRBE-CAB	S	15H00	

EXEMPT : OR / USCAL

JOURNEE DU MARDI 21/05/2024
DIVISION HONNEUR 25^{eme} Journée

<u>LIEU</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>CAT</u>	<u>HOR</u>	<u>OBSERVATIONS</u>
AIN BESSAM	USCAL - UCAM	S	15H00	
ATH MANSOUR	JSAM - OR	S	15H00	

EXEMPT : ESS / EOB / CAB / IRBE



CHAMPIONNAT DES JEUNES

22^{ème} Journée GROUPE « A »

SAMEDI 18-03-2024

<u>Lieu</u>	<u>Rencontre</u>	<u>U15</u>	<u>U17</u>	<u>U19</u>	<u>OBSERVATIONS</u>
EL HACHIMIA	ME-JSK	09H00	10H30	//////	
DIRAH	DJ54-CAB	11H00	10H30	12H30	
AIT LAZIZ	ASSIREM-USCAL	09H00	10H30	12H30	
BIR GHBALOU	CR-EOB	09H00	10H30	12H30	

EXEMPT : URB / AR

CHAMPIONNAT DES JEUNES

REPRISE 06^{ème} ET 16^{ème} Journée GROUPE « A »

SAMEDI 18-03-2024

<u>Lieu</u>	<u>Rencontre</u>	<u>U15</u>	<u>U17</u>	<u>U19</u>	<u>OBSERVATIONS</u>
BOUIRA	USMB-ASCA	09H00	10H30	12H30	
M'CHEDELLAH	OR-FCT	09H00	10H30	12H30	